

Sept 2012

La Gazette

L'affichette de l'Union de Quartier

de l'île Verte

Salle Polyvalente des Vignes - Square Henri Huchon
3 bis avenue Maréchal Randon - 38000 Grenoble

e-mail : ile.verte@laposte.net

Internet : <http://uqiv.free.fr>

Editorial

Bonjour à tous.

L'équipe de l'Union de Quartier se remet au travail après l'interruption estivale pour préparer la Fête du quartier qui aura lieu samedi 15 septembre après midi avenue Mal Randon, devant la Résidence des Vignes. Nous vous attendons nombreux, pour cette grande occasion de passer un bon moment ensemble, petits et grands. A l'affiche (ci-dessous), un programme très varié.

Vous pourrez aussi rencontrer les membres actifs du CA qui se feront un plaisir de vous parler en détail de nos activités. Ils vous diront tout le plaisir que l'on trouve à donner un peu de son temps pour entretenir et développer la convivialité dans notre quartier. En particulier, les membres de la commission environnement accueilleront chaleureusement les habitants intéressés par la défense et l'amélioration de notre cadre de vie. Plusieurs animateurs actuels de cette commission prennent (ou ont pris) leur retraite au moment où le travail avec la ville est bien engagé, comme le montre le texte sur le projet du Scot présenté dans cette gazette.

Et j'en profite pour vous rappeler que vous pouvez vous aussi participer à l'organisation de la fête de l'Île Verte réjouissance en nous contactant rapidement par ile.verte@laposte.net.

Gilbert HAMM, président

Le programme de la Fête de l'Île Verte, le 15 septembre 2012

9h30-11h30

- ♦ Visite des lieux historiques et insolites du quartier (RDV à 9h30 aux Vignes, réservation conseillée)

14h00 -18h30

- ♦ Brocante "déball'trottoir" : participation libre , pour et par les enfants et aussi les adultes, à condition d'être adhérent à l'Union de Quartier (possibilité d'adhérer sur place)
- ♦ Jeux en bois avec l'association Festi-jeux
- ♦ Stand de maquillage pour les enfants
- ♦ Concours de pétanque (apporter vos boules de pétanque!)

18h-19h

- ♦ Apéro et Boum de 78 Tours mixés par DJ JC!

19h-21h

- ♦ Repas (paella)

21h-22

- ♦ Boum des Ados (DJ Farid et Daniel)

22h- minuit

- ♦ Concert et bal avec TORIVAKI: Musique et danse pour un voyage musical et dansant reliant Île verte et Balkans! (musiques du monde, <http://torivaki.free.fr/>)

Minuit

- ♦ mot de la fin, rangement et bonne nuit les petits...



Contribution de l'Union de Quartier Île Verte sur le projet de SCoT de la Région Urbaine Grenobloise dans le cadre de l'enquête publique

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, décline les lois SRU et Grenelle II qui incitent fortement à économiser l'espace, les réseaux et l'énergie dans les projets d'aménagement du territoire. Le projet de SCoT de la RUG le reformule en posant 3 enjeux : économie d'espace, rééquilibrage des territoires, favoriser les fonctionnements de proximité (et ainsi limiter les déplacements). Pour tendre vers un meilleur équilibre entre habitat et emploi le SCoT insiste vertueusement sur la nécessité de créer plus de logements dans l'agglomération grenobloise et plus d'emplois dans les autres territoires.

On peut y lire « *L'agglomération grenobloise souhaite bénéficier de plus de logements, offrir à ses habitants plus de commerces de proximité, maintenir une offre d'emploi diversifiée... au sein d'une organisation plus équilibrée qui permette de réduire l'émission de gaz à effet de serre et de favoriser l'intégration sociale des habitants. Cela passe notamment par un développement plus intense du coeur de l'agglomération et une maîtrise de l'extension de l'urbanisme au-delà, un renforcement et une diversification de l'offre de logements, une bonne articulation entre urbanisme et transports ainsi qu'entre ville et nature* ».

Si les habitants, travailleurs et usagers de Grenoble soutiennent certainement les propositions qui améliorent la qualité et le cadre de vie (commerces de proximité, diversification des offres d'emplois, de logements et de transports, relation à la nature...), ils ne saisissent pas toujours comment à la fois densifier la ville et la rendre plus attractive. Certes les Grenoblois sont convaincus que la nature et l'agriculture doivent être préservés dans les territoires proches (Le Sappey, les boucles de l'Isère) ou lointains (Bièvre, Trièves...). Mais ils se demandent en quoi la densification de la ville peut améliorer leur qualité de vie. La présente contribution de l'UQIV à ce débat récurrent repose sur le vécu et la réflexion des habitants.

Densification urbaine

Notre quartier comme d'autres est touché par la densification. En quelques années, les PME et entreprises artisanales qui ont disparu ainsi que plusieurs maisons individuelles ont été remplacées par des immeubles. La construction de la ZAC Blanche Monier est en train de transformer le quartier. La rapidité et l'ampleur de ces changements est parfois difficile à supporter pour les habitants actuels, au premier rang desquels les personnes âgées.

Un point du DOO nous a particulièrement inquiété (page 180) :

« *Les objectifs de construction comprennent l'ensemble de l'offre nouvelle en logements à construire qu'elle soit en accession privée ou sociale, en locatif privé ou social hormis : les logements réalisés par densification de parcelles déjà bâties dont la superficie avant détachement parcellaire est inférieure ou égale à 3000 m² et situées dans un espace préférentiel de développement; les logements locatifs sociaux qui sont réalisés en plus des objectifs correspondant à l'accroissement de l'offre de logements locatif social fixés au paragraphe 2.1.3; les logements liés à l'activité touristique, les foyers logements, les maisons pour personnes âgées, les logements de fonction, les lits spécialisés ...* ».

La rédaction alambiquée et ambiguë de ce texte alimente nos inquiétudes. Partant de principes louables, il ouvre la porte à des dérives incontrôlables. Il doit donc être réécrit avec précision et clarté ou retiré du DOO.

Par ailleurs la construction à Grenoble, comme il est prescrit, d'au moins 6,5 logements par 1000 habitants et par an conduirait à bâtir environ 20 000 logements en 20 ans. C'est beaucoup et c'est très rapide. Avec la densification, tout à fait excessive, de 100 logements à l'hectare pratiquée actuellement il faudrait trouver 200 hectares pour construire ces futurs logements. C'est impossible, sauf à raser des sections entières de quartiers existants. Ces valeurs, qui supposent une transformation brutale de la ville, nous paraissent devoir être amendées.

Les ménages aux revenus modestes ou les classes moyennes ont rarement les moyens d'habiter une ville où le logement est cher. Et des exemples récents ont montré que les opérateurs publics peuvent construire des immeubles BBC bien intégrés dans l'environnement avec des appartements de bonne qualité à des prix abordables. Cet effort doit être poursuivi lors de la réhabilitation de secteurs insalubres ou de la démolition de bâtiments industriels. Mais ces projets immobi-

liers doivent être élaborés avec discernement et en concertation avec les riverains. Ainsi la ZAC Blanche Monier rapproche les agents hospitaliers de leur travail. Mais cela est loin de régler le déficit en logements de ces agents, compte tenu de la politique immobilière actuelle de l'Hôpital. Les étudiants et personnels universitaires sont déjà nombreux à habiter l'Île Verte. Le projet Campus 2025 va probablement accroître cette demande, il va falloir améliorer la connexion avec Saint Martin d'Hères.

Ressources naturelles

Chaque année, la RUG est sujette à des alertes de pollution atmosphérique. Toute augmentation de population engendre une augmentation des pollutions environnementales et sonores. Et si la ressource en eau semble garantie à Grenoble pour tous ces nouveaux habitants, ne serait-il pas possible de gérer mieux les eaux rejetées ? Également qu'est-il prévu pour améliorer la qualité de l'air dans la RUG ? Enfin les réponses apportées prennent-elles en compte les modifications climatiques qui se dessinent ?

La nature en ville

La trame verte et bleue qui existe à l'Île Verte doit être développée et valorisée. Par exemple :

- Les berges de l'Isère, appréciées et utilisées par beaucoup de promeneurs et sportifs, doivent être mieux entretenues en prêtant attention en particulier à la propreté.
- Le parc de l'Île Verte pourrait être embelli par des massifs fleuris. Également la qualité et l'offre des équipements pour les petits est encore à améliorer. Les animations de qualité qui ont été organisées pour les adultes (concerts, théâtre de plein air...) sont à poursuivre.
- Des plantations et fleurissements régleraient le problème de vitesse excessive de la rue Lachmann, tout en établissant une coulée verte entre le parc des trois Tours et l'Isère.
- Le rond-point du Dr Girard doit être aménagé pour devenir enfin un lieu où les voitures respecteront les piétons. Des expositions artistiques pourraient y être organisées.

De façon générale il est important de garder, voire accroître la quantité de surfaces en pleine terre végétalisée. Ainsi tout promoteur, qu'il soit privé ou public, remplacerait chaque jardin privé disparaissant par la surface verte équivalente. La végétalisation des voies du tram et de nombreux parkings va dans le sens de la réduction des îlots de chaleur comme prévu par le SCOT.

Équipements et services publics

Actuellement, la qualité de la vie collective se dégrade car les équipements collectifs ne sont pas à la hauteur des ambitions des promoteurs. Toute augmentation de population dans un secteur de Grenoble devra être accompagnée de la construction d'équipements publics définis en concertation avec les habitants du secteur.

Un point très important : les habitants du quartier ont été extrêmement choqués par l'absence d'attention manifeste de leurs élus au regard des perturbations importantes induites par le gros chantier de la ZAC Blanche Monier. Cela a été ressenti comme si les responsables politiques décidaient de transformations urbaines importantes en ignorant que le quartier est déjà habité. En particulier les pouvoirs publics qui autorisent ou pilotent des opérations immobilières d'envergure doivent être irréprochables au sujet de la maintenance et de la propreté des voies publiques concernées.

On note aussi une dégradation des services publics. Le retrait d'une boîte aux lettres jugée « *non productive* » par la Direction de La Poste et l'introduction d'un automate dans le bureau de poste ont fait beaucoup réagir les habitants sur ce qui leur est apparu comme une dégradation de ce service public. Le SCOT doit s'en préoccuper.

Circulation

Devant la volonté affichée du SCoT de favoriser les alternatives à l'automobile, nous demandons :

- La mise en zone 30 de tout le quartier, y compris l'avenue Maréchal Randon.
- La priorité aux feux du bus 31, sauf concurrence avec le tram.

- Des Noctibus tous les soirs et la prise en charge des voyageurs allant vers Grenoble par les navettes meylanaises du soir.
- Des taxis collectifs bon marché en dehors des heures de circulation des transports publics.
- Un système de Vélib dans toute la Métro.
- L'aménagement d'une passerelle piétons directe entre Grand Sablons et Les Taillées, avec escalier d'accès à l'arrêt Grand Sablons du bus Chrono, direction Meylan.
- Une passerelle piétons/cycles à l'emplacement de l'ancien bac, reliant les quais Jongkind à Grenoble et Charpenay à La Tronche.

Qualité du paysage urbain

Elle dépend fortement de trois paramètres :

- La nature en ville. Ce point a été évoqué plus haut.
- La physionomie de l'habitat.

Les constructions de l'Île Verte présentent une grande hétérogénéité de formes, de styles, de hauteurs et de couleurs. Dans presque chaque rue les montagnes apparaissent encore entre les immeubles. Mais la densité des logements, déjà élevée en plusieurs endroits, est en forte croissance. Le PLU autorise des hauteurs d'immeubles qui sont en contradiction avec les études récentes concluant à l'intérêt de l'habitat intermédiaire pour la qualité de vie comme pour la densification. Nous demandons de prévoir l'avenir en concertation avec les électeurs déjà implantés dans les lieux concernés. Les Grenoblois doivent participer à l'élaboration et aux modifications du PLU.

- Le plan de publicité.

Il doit être plus restrictif. Le grand panneau publicitaire éclairé et déroulant place du Saint Eynard irrite de nombreux riverains qui pensent que le SCoT devrait interdire ce type de support publicitaire.

En conclusion, nous sommes certes favorables aux grands principes qui sous-tendent le SCoT mais demeurons inquiets quand aux possibles conséquences d'une densification urbaine excessive. Comme ailleurs, le SCoT doit aider à améliorer les conditions de vie dans notre quartier. Afin de contrôler davantage toutes dérives préjudiciables à la qualité de vie nous demandons que les habitants soient davantage pris en considération, dans une réelle mise en oeuvre de la démocratie participative.

Gilbert Hamm, président de l'Union de Quartier.

Ce texte est le fruit d'un important et patient travail de lecture et d'analyse des documents fournis lors de l'enquête publique par notre responsable environnement, Claude Gilet, assistée ponctuellement par plusieurs autres membres de notre Union de quartier. Qu'ils en soient tous remerciés.

POUR ADRESSER (OU RENOUELLER) VOTRE ADHESION

UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE 3 bis avenue Maréchal Randon -
Square Henri Huchon - 38000 Grenoble

Nom Prénom.....

Adresse.....

.....

Courriel :

ADHERE à L'UNION de QUARTIER de l'Île Verte et vous remets ci-joint le montant de ma cotisation de 10 euros par Chèque Bancaire (à l'ordre de l'Union de Quartier) ou en espèces.

Fait à Grenoble le Signature